

Informations générales

Date du contrôle	29/04/2016	Origine du contrôle	Vente Immobilière	
Habitation	Adresse	Cournazac		
	CP	24620	Commune	LES EYZIES DE TAYAC SIREUIL
	Référence cadastrale	C 200;201		
Propriétaire	Civilité, Nom, prénom	Madame DUPAS Christiane		
	Adresse	Cournazac		
	Code postal	24620	Commune	LES EYZIES DE TAYAC SIREUIL
	Téléphone(s)	0553463801		
Occupant de l'immeuble <i>(si différent du propriétaire)</i>	Civilité, Nom, prénom	Madame DUPAS Christiane		
	Téléphone(s)	0553463801		
Service de contrôle	<p align="center"> SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF Communauté de communes Vallée de l'Homme – Antenne des Eyzies 4 Place de la Mairie – 24620 LES EYZIES DE TAYAC SIREUIL Tel : 05-53-35-05-43 Fax : 05-53-45-43-92 </p>			

Données générales du contrôle de bon fonctionnement

Personne(s) rencontrée(s) lors du contrôle	Mr BUREAU "Demeures en Périgord"
Observations	

Caractéristiques de l'habitation

Date de réalisation de la filière ANC : inconnue	Type d'habitat: Maison inhabitée
Nombre de Chambres : 3	Nombre de pièce(s) principale(s) : 5

MODIFICATIONS DEPUIS LE DERNIER CONTROLE

<ul style="list-style-type: none"> • Aucune modification <input checked="" type="checkbox"/> • Modification(s) constatée(s) de la filière ? <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Améliorations apportées Précisions : <input type="checkbox"/> Modification(s) nuisant au bon fonctionnement et aux performances de la filière (by-pass, transformation de certains équipements...) Précisions : 	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
<ul style="list-style-type: none"> • Modification de la taille et/ou de la destination de l'immeuble ? Précisions : 	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
<ul style="list-style-type: none"> • Modification de l'aménagement du terrain ? <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Construction(s) à proximité <input type="checkbox"/> Etanchement partiel ou total des installations <input type="checkbox"/> Aménagement d'allée(s) ou de passage sur ou à proximité de la filière <input type="checkbox"/> Plantation(s) sur ou à proximité de l'épandage <input type="checkbox"/> Autres, précisions : 	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON

Bac à graisse	
• Tampon du bac à graisse accessible ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
• Hauteur des graisses : absence Volume : 250 L	
• Le bac présente-t'il des signes d'altération ? o Si oui, préciser : Lors du contrôle le bac à graisse n'était absolument plus de niveau.	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> ?
• Présence d'odeurs ? • Type d'eaux usées collectées : eaux ménagères	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
• Commentaires sur le bac à graisse : Remettre en place correctement le bac à graisse existant (mettre de niveau). Lors du contrôle, la maison était inhabitée. S'assurer que l'ensemble des eaux ménagères est bien connecté au bac dégraisseur. Le nettoyer 2 à 3 fois par an.	

Ventilation	
• Type de ventilation ? Absence • Fonctionnement correct de la ventilation ? o Si non, préciser :	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
• Diamètre de la ventilation : / mm • Remontée au faîtage ?	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
• Commentaires sur la ventilation : Ventilation secondaire de fosse septique à mettre en place.	

Filière de traitement

• Type de traitement : Traitement inconnu. • Surface : / m ² Longueur : / m Largeur : / m • Présence de : o Regard de répartition : <input type="checkbox"/> o Regard de bouclage : <input type="checkbox"/> o Regard de contrôle : <input type="checkbox"/>	
• Présence d'eau stagnante sur le traitement ?	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
• Dysfonctionnements observés au niveau du traitement ? o Si oui, préciser (colmatage, stagnation d'eau en surface, ...) :	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Commentaires sur le traitement : Absence d'élément probant lors du contrôle, permettant de justifier la présence d'un dispositif de traitement.	

Conclusion du contrôle

Filière conforme ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON
Filière satisfaisante ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON
Filière inexistante ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON
Filière non visible ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON
Filière incomplète ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON
Dégradations importantes constatées (colmatage, corrosion, effondrement, ...) ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON
Filière notablement sous-dimensionnée ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Nuisances constatées (odeurs, écoulement sur terrain voisin, ...) ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON
Filière à l'origine d'une pollution et/ou d'un problème de salubrité publique ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON
Précisions :		
Autres :		

Zone à enjeux sanitaires : NON **Zone à enjeux environnementaux : NON**

Proposition d'avis du contrôleur	Non conforme à réhabiliter
<p>Commentaires : La filière de traitement est inconnue. Vu l'arrêté du 27 avril 2012 l'installation est à réhabiliter. L'avis pourra éventuellement être modifié si des éléments permettent de connaître la nature et le dimensionnement du système, sa localisation et si celui-ci est adapté au type de sol et le nombre de pièces principales de l'habitation. Faire une demande d'installation d'un assainissement non collectif auprès du SPANC.</p> <p>Travaux à réaliser</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter le système de traitement. Conformément à la réglementation en cas de vente l'acquéreur dispose d'un délai d'un an à compter de l'acte de vente pour réaliser les travaux. - Installer convenablement le bac à graisse existant (de niveau) et s'assurer que l'ensemble des eaux ménagères transitent bien par ce bac dégraisseur. - Ventilation secondaire de fosse septique à mettre en place en cas d'absence de celle-ci. 	
<p>Le Président, Philippe LAGARDE :</p> <div style="text-align: right;">  Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme </div>	